

L'ONU EST-ELLE TOUJOURS LA CAISSE DE RÉSONANCE DES PROBLÈMES DU MONDE ?



CÉLHIA DE LAVARÈNE *

En 1954, Dag Hammarskjöld, deuxième secrétaire général des Nations unies prononçait, une phrase audacieuse, dans un contexte de guerre froide et à une époque où les Nations unies avaient tout à prouver : « L'ONU n'a pas été créée pour emmener l'humanité au paradis, mais pour sauver l'humanité de l'enfer ». Qu'en est-il en 2020 ?

Depuis la création de l'ONU, les guerres et les conflits se sont succédé à un rythme infernal. Les crises environnementales ont forcé les populations à fuir leur pays. Les violations des droits de l'homme sont en hausse dans de nombreux pays. Un constat amer, que le Secrétaire général Antonio

Guterres résumait en ces termes, le 4 février dernier : « aujourd'hui, un vent de folie balaie le globe. De la Libye au Yémen en passant par la Syrie et au-delà – l'escalade est de retour. Les armes circulent et les offensives se multiplient [...] Pendant ce temps, les résolutions du Conseil de sécurité sont bafouées avant même que l'encre ne soit sèche ». Face à ces crises qu'elles n'ont su ni prévoir ni endiguer, les institutions internationales ont perdu chaque jour, un peu plus de leur crédibilité auprès de populations qui doutent que l'ONU serve leurs intérêts.

Alors que les Nations unies viennent de commémorer les 75 ans de leur existence, les principes édictés par la Charte

* CORRESPONDANTE DE PRESSE, *AFRICA CONFIDENTIAL*.

sont devenus obsolètes. Au fil des années et de l'évolution du monde, il apparaît de plus en plus essentiel pour la survie de la vénérable « Maison de verre » d'entreprendre une réforme souvent évoquée, mais sans cesse reportée. Car si beaucoup de pays se prononcent en faveur d'une réforme qui permettrait aux Nations unies de mieux appréhender les problèmes du monde actuel, d'autres y sont farouchement opposés. Question de culture ou d'inculture ?

Aujourd'hui, l'Organisation compte 193 États membres qui, lors de leur admission dans le concert des nations, se sont engagés à respecter le principe « d'un pays, une voix ». Pourtant, si sur le papier le concept reste unique et noble, au fil des années et des crises à répétition, il est devenu une utopie. Seuls les cinq membres permanents du Conseil de sécurité – Chine, États-Unis, France, Grande Bretagne et Russie – qui possèdent un siège permanent assorti d'un droit de veto, ont le pouvoir de prendre des décisions qui s'avèrent parfois/souvent désastreuses pour l'équilibre du monde. Les 10 autres pays membres, élus par l'assemblée générale pour un mandat de deux ans, ne sont jamais consultés. Par ailleurs, au

fil des conflits et des intérêts qui en découlent, les relations entre les Russes, les Européens et les Américains sont devenues dysfonctionnelles à un point tel que le travail du Conseil de sécurité s'en trouve totalement paralysé. Accusés de faillir à leur mission qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales et d'utiliser le droit de veto comme une épée de Damoclès, le « club des cinq » comme on surnomme les cinq membres permanents du Conseil, doit faire face à la fronde des États qui appellent à une réforme du Conseil de sécurité.

Devant les cameras, les membres permanents se prononcent à l'unanimité pour une réforme du Conseil, afin qu'il soit, disent-ils, un instrument plus en adéquation avec le monde actuel. En coulisses, il en va autrement. Notamment pour les Français qui sont conscients que si une réforme avait lieu un siège pour l'Union européenne serait plus représentatif qu'un siège français et que ce serait la fin de l'image de la France puissante ! Pour l'heure, aucun des pays qui aimeraient entrer au Conseil en tant que membre permanent ne parvient à se mettre d'accord sur une tactique coordonnée, qui permettrait de nommer un candidat commun pour les représenter.

L'ONU EST-ELLE LA CAISSE DE RÉSONANCE DES PROBLÈMES DU MONDE ?

Les Pakistanais torpillent les Indiens, les Brésiliens fustigent les Chiliens... les Africains de l'Est, de l'Ouest et du Centre, sont incapables de nommer un candidat commun. Pour la plus grande satisfaction des permanents qui observent les attermoissements des pseudo-candidats tout en continuant de s'arroger d'exorbitants pouvoirs dont le droit de veto.

Aux termes de la Charte, le secrétaire général, nommé par les États membres, n'est qu'un administrateur dont les pouvoirs sont limités. La réplique sans appel en 1994 de Madeleine Albright à Boutros-Boutros Ghali qui avait eu l'outrecuidance de demander au Conseil de sécurité d'intervenir au Rwanda afin de prévenir un génocide en est le parfait exemple : « Il est secrétaire, pas général », avait-elle déclaré. Certains de ses prédécesseurs qui avaient souhaité s'affranchir de la tutelle américaine, n'ont pas été réélus. D'autres, à l'instar de Kofi Annan qui avait osé déclarer que la guerre en Irak était illégale, ont assuré leur second mandat dans des conditions cauchemardesques. Face à ces crises qu'elles n'ont su ni prévoir ni endiguer, les institutions internationales ont perdu toute crédibilité auprès de populations désabusées qui

se demandent si l'ONU sert encore leurs intérêts.

Depuis sa création, le rôle du secrétaire général a évolué, ce que les Américains, les Chinois ou les Soviétiques n'avaient à l'époque, probablement pas envisagé. Les peuples attendent dorénavant de lui des actions et, dans bien des cas, le tiennent pour responsable des échecs de l'ONU. Il est devenu l'image de l'Organisation. Dag Hammarskjöld fut le premier à donner une visibilité à ce poste. Par la suite, chaque secrétaire général l'a façonné selon sa personnalité, mais toujours dans les limites fixées par les États membres. Et surtout dans les limites fixées par l'État hôte, les États-Unis. Premier contributeur financier, Washington contribue à hauteur de 22 % du budget annuel de fonctionnement, (environ trois milliards de dollars) et 25 % du budget annuel des opérations du maintien de la paix (environ six milliards de dollars). Contraint de se plier aux exigences des États contributeurs, le rôle du secrétaire général s'apparente constamment à celui d'un équilibriste, notamment lorsqu'il veut nommer un envoyé spécial, sans déclencher l'ire des puissants. Antonio Guterres a dû faire face à une violente campagne de dénigrement contre les

Nations unies et le multilatéralisme menée par Washington qui a, dès le début du mandat du secrétaire général, a renié des accords pourtant entérinés par son prédécesseur, comme le changement climatique, les droits de l'homme universels et des services de santé publique mondiaux. Sans oublier les droits des femmes, réprimés à l'échelle mondiale par des patriarcats stupides (dixit Antonio Guterres).

Lorsqu'elles font preuve de volonté politique, les Nations unies ont prouvé qu'elles avaient la capacité à résoudre des problèmes complexes tels que prévenir les guerres entre grandes puissances ; remédier aux urgences humanitaires ; sauvegarder les droits de l'homme – ou tout du moins tenter de les sauvegarder et réduire l'extrême pauvreté. Encore faut-il qu'on leur en donne les moyens. Trop souvent, alors qu'elles pourraient intervenir avant que le conflit ne prenne de l'ampleur, la sacro-sainte règle de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays souverain les en empêche.

Pour faire face aux problèmes mondiaux, il est plus que jamais nécessaire d'avoir des politiques et des actions concertées, ainsi qu'une coordination et une coopération fortes. Des inté-

rêts communs aussi. Or, de nombreux pays passent sous silence les violations constantes des droits de l'homme au nom de leurs intérêts économiques, surtout lorsqu'il s'agit d'intérêts avec la Chine, l'Arabie Saoudite ou encore avec l'Égypte. Le Conseil des droits de l'homme, où siègent 47 États parmi lesquels la Chine, le Pakistan, la Russie ou Cuba (l'Arabie Saoudite s'est vu refuser l'entrée au Conseil) a pour responsabilité de renforcer la promotion et la protection des droits de l'homme dans le monde. Au vu de l'implication de nombreux pays membres du Conseil dans l'arrestation, la détention et le meurtre de journalistes, de défenseurs des droits de l'homme et de quiconque remet en cause les dirigeants de régimes totalitaires, le Conseil a perdu toute crédibilité. Seul Antonio Guterres qui s'est rendu plusieurs fois en Chine, a expressément mentionné le sujet des droits de l'homme dans son discours. Un exercice difficile lorsqu'aucun pays ne le soutient.

Les opérations de maintien de la paix – absente de la Charte lors de sa création – sont devenues au cours des années le symbole des Nations unies, son fer de lance, même si elles ont été et continuent d'être entachées par des

scandales sexuels à répétition commis par ses casques bleus. Des scandales dont les auteurs restent la plupart du temps impunis puisque protégés par une immunité diplomatique abusive qui ne peut être levée que par le secrétaire général. Ce qui n'arrive pratiquement jamais. Car, l'organisation, qui pratique la culture du silence, répugne à faire du « *naming and shaming* » de peur de déplaire aux pays contributeurs de troupes dont elle dépend pour peupler ses missions.

L'un des plus grands défis auxquels est confrontée l'ONU aujourd'hui, c'est le manque de confiance des États membres envers le multilatéralisme, pierre angulaire des Nations unies. Lorsque les États les plus puissants se détournent des institutions multilatérales, ceux qui envisageaient de leur faire confiance se mettent à douter de leur bien-fondé. En 2020, de nombreux dirigeants ont été plus occupés à restreindre les libertés de leurs citoyens au nom du combat contre les groupes terroristes qu'à ouvrir leurs frontières.

Les défis que doit relever l'ONU sont multiples : changement climatique, développement durable, règlement des conflits, lutte contre la pauvreté, lutte contre la corrup-

tion et transition numérique. Pour atteindre ces buts, l'ONU va devoir tenter de résoudre les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel et humanitaire. Des objectifs ambitieux qui ne se feront qu'avec l'assentiment de tous les gouvernements. Au Sahel, le changement climatique et le manque de pouvoir central font que le conflit est en passe de s'étendre au Burkina Faso, au Niger, au Nigéria à l'Algérie et au Tchad. « Ce qu'il se passe en Afrique de l'Ouest est un cancer qui prolifère rapidement et dangereusement. Malgré toutes nos actions sur le terrain, nous ne parvenons pas à l'éradiquer. » s'exaspère un fonctionnaire international qui reconnaît pourtant que sans les actions de l'ONU en Centrafrique, au Mali et en RDC, l'écroulement de ces pays serait dramatique et total. Si au Libye ou au Yémen l'ONU parvient à négocier, en Ukraine, chasse gardée de l'empire soviétique, ou au Haut-Karabagh, elle ne peut rien faire sans l'assentiment des pays frontaliers.

Aujourd'hui, l'ONU doit s'adapter à un monde où le pouvoir se trouve entre les mains de la société civile, du secteur privé et surtout des grandes fondations dont celle de Bill Gates, un des premiers contribuables à l'OMS. « C'est positif que des

fondations donnent de l'argent, pourtant il y a le revers de la médaille. Lorsqu'une fondation comme celle de Gates a un tel pouvoir au sein de l'OMS, il devient difficile de la critiquer. Sa fondation a dorénavant un contrôle sur l'agenda de l'OMS », estime un diplomate.

En moins de quatre ans, l'ONU a subi des revers notables : Washington a quitté unilatéralement l'Unesco, l'accord sur le nucléaire iranien (JCPOA), la mission de l'ONU en Palestine (UNRWA) et le Conseil des droits de l'homme.

L'ONU possède aujourd'hui le logo le plus reconnu au monde. Les cinq pays membres fondateurs de cette organisation ont certes le pouvoir, mais ils ont aussi et surtout le devoir de la défendre. C'est d'autant plus vrai pour la France et le Royaume-Uni, qui, sans le Conseil de sécurité, seraient à l'image de l'Allemagne, une grande puissance économique.

2020 aura été l'année de tous les dangers, de tous les basculements. Elle aura surtout démontré que l'Organisation n'a pas su ou voulu trouver sa place. Alors que le Conseil de sécurité avait l'opportunité de se déclarer pour l'appel lancé par le secrétaire général en faveur d'un cessez-

le-feu mondial immédiat pour mieux lutter contre la Covid-19, il n'en fut rien. La pandémie aura jeté une lumière crue sur les tensions entre la Chine et les États-Unis qui ont refusé de faire cause commune pour gérer les conséquences de la crise sanitaire. La pandémie, un des plus grands défis de ce siècle, a entraîné des bouleversements sociaux, économiques, environnementaux et géopolitiques au niveau mondial. L'ONU saura-t-elle, au cours des mois et des années qui viennent, faire preuve de plus de solidarité et de coopération à l'échelle planétaire et prouver que la Charte reste le bien le plus précieux des Nations unies ? On ne peut qu'espérer qu'avec la nouvelle administration américaine menée par un internationaliste, l'ONU retrouvera ce pour quoi elle avait été créée. « Les gens aspirent à plus de coopération internationale et de solidarité mondiale. Le moment est venu de répondre à ces aspirations et de réaliser ces objectifs. Nous devons faire preuve d'une unité comme jamais auparavant pour surmonter l'urgence d'aujourd'hui, remettre le monde en mouvement, fonctionner et prospérer à nouveau et défendre la vision de la Charte » (Antonio Guterres).